

n° 12
avril 2012



le lupirullien

Commune de Rouilly Saint Loup



Bulletin Municipal d'Information



Commune de Rouilly Saint Loup

Lupirulliennes, Lupirulliens, Chers Amis,

En ces temps de crise internationale à laquelle s'ajoute une longue période électorale pour notre pays, il règne une incertitude en l'avenir économique, social et financier de la France et par suite en celui de nos communes dans leur capacité à gérer sereinement leur destinée.

Il n'est, par conséquent, pas envisageable d'engager des dépenses d'investissement sans avoir les garanties que nos finances communales seront maintenues à leur niveau actuel ; un désengagement, même partiel de l'ÉTAT, du CONSEIL GÉNÉRAL ou de la RÉGION pourrait être de nature à les mettre à mal.

Il nous a donc paru raisonnable de faire une pause ; ainsi, l'année 2012 sera pour nous comme l'a été l'année 2011, une année de transition.

Les dossiers en projet que sont la création de la zone artisanale des « Mazets » et l'aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière restent toutefois d'actualité et suivent leur cours ; leur réalisation est légèrement différée.

Laissons passer ces turbulences que nous espérons passagères et soyons prêts à agir quand le doute sera levé. Tel est le message que je tenais à faire passer en introduction de ce douzième numéro du Lupirullien.

Merci à Jean-Marie Castex pour sa rédaction et à nos fidèles annonceurs pour leur soutien.

Je vous souhaite bonne lecture.

Sentiments dévoués

*Le Maire
Jean-Pierre Marty*

SOMMAIRE

Le mot du maire	page 2
Sommaire	page 3
Mémento 2012	
Mairie / Services d'urgence / Trésorerie	page 4
Services divers	page 5
Loisirs / Location de la Salle Polyvalente / Associations	page 6
Santé et Paramédical / Commerçants / Artisans	page 7
Ecole Primaire / R.P.I	page 8
S.I.V.O.S / Collège / Horaires des bus	page 9
Transports en commun	page 10
Collecte des déchets / Déchetteries	page 11
Etat Civil 2011-2012	page 12
Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal	page 13
Le film de l'année 2011-2012	page 21
Photo souvenir 1991-1992	page 29
L'ADMR des Aumont	page 30
Vues du château d'eau	page 31

Couverture :

La photo aérienne de la première page a été prise le 14 août 2009.

Si vous avez d'autres photos de Rouilly, aériennes ou non, anciennes ou plus récentes, merci de les prêter à la mairie pour les prochaines couvertures du Lupirullien.

Directeur de la publication :

Jean-Pierre MARTY

Responsable de la publication :

Jean-Marie CASTEX

Afin d'améliorer les futurs numéros du Lupirullien, merci de signaler les erreurs ou les omissions qui auraient pu se glisser malencontreusement dans ce numéro.

Mémento 2012

Mairie

COMMUNE DE ROUILLY SAINT LOUP

Trésorerie

Services d'urgence



Mairie

27, rue Saint-Loup
10800 ROUILLY-SAINT-LOUP

☎ 03.25.41.58.39

☎ 03.25.40.38.71

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi : de 17 h 30 à 19 h 30

Jeudi : de 17 h 30 à 19 h 30

Adresse mail du secrétariat :

mairierouillysaintloup@wanadoo.fr

Adresse mail des adjoints :

adjoints10800rouilly@orange.fr

Nouvelle adresse du site Internet :

www.rouilly-saint-loup.fr

Maire : Jean-Pierre MARTY

☎ 03.25.41.59.43

1^{er} Adjoint : Patrice PICHENEY

2^{ème} Adjoint : Dominique ANTOINE

3^{ème} Adjoint : Jean-Marie CASTEX

☎ 03.25.41.58.57

Secrétaire : Charles COTTE

Agent d'entretien : Mireille VINCENT

Services d'Urgence

SAMU ☎ 15 ou 112

Chef de Corps des Pompiers de Rouilly :

Ludovic Roger ☎ 06.13.57.62.37

Pompiers de Troyes ☎ 18

Centre hospitalier : ☎ 03.25.49.49.49

Gendarmerie de Bréviandes :

☎ 17

ou ☎ 03.25.83.17.50

Electricité : ☎ 08.10.33.30.10

Eau Assainissement : (dépannage 24/24)

☎ 08.10.01.50.16

Secrétariat du S.D.D.E.A : (heures de bureau)

☎ 03.25.41.17.17

SAUR : (mise en relation avec l'astreinte)

☎ 03.86.64.72.40

Trésorerie de Lusigny sur Barse

14, rue Genevois
10270 LUSIGNY SUR BARSE

☎ 03.25.41.20.43

Comptable du Trésor : Vincent MARQUE

Heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi :

de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi, Vendredi :

de 8 h à 12 h



Assistantes Maternelles (A.M) et Familiales (A.F)

Judith ANASSE (A.M) 11, rue des Pâtures de Montceaux 03.25.42.81.10 Séverine COUSINIE (A.M) 2 ter, rue des Ormées 03.25.74.52.06	Najat BOUMMANE-FOULON (A.M) 1, rue du Lavoir de Menois 03.25.73.45.72 Claudette COTIBY (A.M) 21, rue Saint-Loup 03.25.41.59.14	Madeleine ZIVIC (A.F) 5, rue des Pâtures de Montceaux 03.25.41.59.21
---	---	--

Services à la Personne

Accueil familial des personnes âgées Mme Liliane BLASSIC 12, rue de la Ferme de la Planche 03.25.73.92.24	Aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.) Présidente de l'A.D.M.R. des AUMONT : Mme Régine MAS 03.25.83.90.22
---	---

Agence Postale

<i>La commune ne disposant pas d'Agence Postale, nous vous proposons le service le plus proche.</i>	Agence Postale Communale de Montaulin : 03.25.41.24.80 ouverte du lundi au vendredi de 17 h à 19 h
---	---

Presse Locale

<i>Personne à contacter pour faire paraître dans la presse locale des articles concernant la commune.</i>	Correspondant de l'Est-Eclair et de Libération-Champagne : Jean-Marie CASTEX 03.25.41.58.57
---	--

Culte

Personnes relais de la commune Ghislaine HANIN 03.25.41.58.13 Laureen ROGER 03.25.41.02.26	Secteur paroissial de Saint Julien les Villas Père Emmanuel LEROUX Presbytère de Saint Julien 11, rue de Sancey 10800 Saint Julien les Villas 03.25.82.12.86
---	--



Location de la Salle Polyvalente

<u>CAUTION : 1200 €</u>	Habitant de la Commune	Personne de l'extérieur
1 jour : Fêtes familiales / Associations	300 €	450 €
2 jours : Mariages / Fêtes familiales / Associations	450 €	600 €

Associations Locales

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président :

Ludovic ROGER
☎ 06.13.57.62.37

Les Accidentés de la vie

Responsable local :

Daniel GARNIER
☎ 03.25.73.11.51

Loisirs

Société Municipale de Pêche

Mairie
27, rue Saint Loup

Président :

Jean-Pierre MARTY
☎ 03.25.41.58.39

Cartes à l'année :

Habitant de ROUILLY : 24 €
Habitant de ROUILLY (+ 65 ans) : 22 €
Personne extérieure à la commune : 45 €

Invitations :

Invitation simple : 5 €
Invitation truite : 15 €

Société de Chasse

2, rue de la Marnée

Président :

Michel CORDIER
☎ 03.25.41.59.37

Centre Equestre de Menois :

Les Sabots d'Or

Responsable :
Anne-Laure BRUNAUD

☎ 06.09.62.36.17

Parc Acrobatique Forestier :

Parc de Menois

Grimpobranches
1, rue du Château

☎ 06.12.03.62.33



Santé et Paramédical

La commune ne disposant pas de professionnels de la santé, nous vous proposons les services médicaux de la commune de Verrières.

Médecin : Docteur DEGLAIRE

☎ 03.25.41.97.22

Cabinet dentaire : Docteur DZIURA

☎ 03.25.41.75.82

Infirmières : Mmes BOULARD et MARIN

☎ 06.13.02.47.16

Kinésithérapeute : Mme FOURNET

☎ 03.25.41.77.19

Ostéopathe : M. NUNEZ

☎ 06.70.38.57.26

Pédicure Podologue : M. DEVARREWAERE

☎ 03.25.79.50.30

Pharmacie VARIN :

☎ 03.25.41.97.33

Praticienne en psychothérapie

Art-thérapeute : Mme GOFFREDI

☎ 06.60.85.59.64

Prothésiste dentaire : M. BOULARD

☎ 03.25.41.84.06

Service de soins infirmiers à domicile : ADMR

☎ 03.25.43.90.22

Service vétérinaire : Docteur ROBERT

☎ 03.25.46.05.33

Commerçants et Artisans

Couvreurs :

SARL COURTALON-DI MALTA

☎ 03.25.78.34.26

SARL MICHEL :

☎ 03.25.81.00.15

Espaces verts :

C.A.T Menois :

☎ 03.25.76.27.00

PEPINIERES BALTET

☎ 03.25.80.62.68

Garagiste :

GARAGE RENAULT : Daniel VIARD

☎ 03.25.41.59.13

Maçon :

CARLAC CONSTRUCTIONS

☎ 03.25.41.54.45

Maraîcher :

Xavier COLLINET

☎ 03.25.41.55.80

Peintre :

Alain RIPOLL :

☎ 03.25.41.59.24

Plaquiste, Aménagement des combles :

Fabien CHAUVIN :

☎ 03.25.81.66.04

Taxi :

TAXI de Rouilly-Saint-Loup : Laureen ROGER

☎ 06.27.39.58.14

Terrassement :

Patrice GLOTON

☎ 03.25.41.59.32

Traitement de bois :

Jean-Claude VINCENT

☎ 03.25.41.58.33



Ecole Primaire

19, rue de l'École
10800 ROUILLY-SAINT-LOUP

☎ 03.25.41.59.67

Adresse mail :
ecolersl@wanadoo.fr

Directeur : Jean-Marie CASTEX
Adjointe : Sonia DULOUT

Horaires :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
8 heures 25 / 11 heures 25
13 heures 20 / 16 heures 20

Regroupement Pédagogique Intercommunal

L'école primaire fonctionne en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec les écoles de Daudes, de Montaulin et de Ruvigny.

1) La pré-inscription d'un enfant dans l'une des écoles du R.P.I. se fait à la Mairie de la commune de résidence.

2) L'inscription se fait auprès du Président du SIVOS (voir page 9).

3) L'admission se fait ensuite à l'Ecole Maternelle de Ruvigny pour l'enfant qui entre en Maternelle et qui doit être âgé de 3 ans dans l'année civile de la rentrée scolaire, ou auprès du directeur de l'école indiquée par le Président du SIVOS pour tous les autres niveaux.

Ecole	Niveaux pour l'année 2011-2012	Enseignant(e)	Téléphone
Ruvigny 1, Grande rue	Petite Section de Maternelle	Joëlle GROSSET*	03.25.80.76.38
	Moyenne Section de Maternelle	Dorothee BUROT Joseph PAILLARD	
Daudes 7, rue de la Libération	Grande Section de Maternelle et Cours Préparatoire	Emmanuelle MOULET*	03.25.41.59.80
	Cours Préparatoire	Delphine PIQUEE	
Montaulin 94, Grande rue	Cours Elémentaires (CE1-CE2)	Richard MARTY*	03.25.41.54.30
Rouilly-Saint-Loup 19, rue de l'école	Cours Elémentaire et Moyen (CE2-CM1)	Sonia DULOUT	03.25.41.59.67
	Cours Moyens (CM1-CM2)	Jean-Marie CASTEX*	

* Directeur (trice) de l'école



Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

4, Impasse du Bois 10410 Ruvigny	Président : Fabrice GERARD ☎ 03.25.40.23.71	Tarifs 2012 pour les habitants du R.P.I (à titre indicatif) QF : < 2000€ / QF> 2000 €
Garderie	Ouverte aux enfants du R.P.I. le matin de 7 h 30 à 8 h 20 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30.	1,80 € / 1,90 € / heure le goûter 0,95 €/1 €
Cantine	Ouverte aux enfants du R.P.I. les lundis, mardis, jeudis et vendredis.	4,90 € / 5€ le repas et la garderie (3,90 € + 1 €)/(3,95 € + 1,05 €)
Centre de loisirs sans hébergement	Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 9 h à 17 h. La garderie fonctionne également. (voir horaires plus haut)	journée avec cantine : 12,50 €/ 12,60 € journée sans cantine : 11,50 €/ 11,60 € 1/2 journée sans cantine : 7,50 €/ 7,60 € 1/2 journée avec cantine : 10,50 €/ 10,60 €

Horaires de Ramassage Scolaire du R.P.I.

	Ruvigny	Rouilly	Daudes	Montaulin	Daudes	Rouilly	Ruvigny	
Matin	7 h 58/8 h 01	8 h 04	8 h 09	8 h 12	8 h 15	8 h 19	8 h 24/8 h 25	
Soir	16 h 15/16 h 17	16 h 21	16 h 25	16 h 28	16 h 31	16 h 35	16 h 35/16 h 42	
	Montaulin	Daudes	Rouilly	Ruvigny	Rouilly	Daudes	Montaulin	
Midi	11 h 15	11 h 20	11 h 25	11 h 29/11 h 30	11 h 36	11 h 39	11 h 42	
	Ruvigny	Montaulin	Daudes	Rouilly	Ruvigny	Rouilly	Daudes	Montaulin
Après-midi	12 h 50	13 h 00	13 h 03	13 h 06	13 h 09/13 h 02	13 h 17	13 h 20	13 h 22

Collège Charles Delaunay de Lusigny sur Barse

29, rue Charles Delaunay 10270 Lusigny sur Barse ☎ 03.25.43.84.20	Principal : M. BORDELOT Secrétariat : Mme GARNIER Vié scolaire : Mme MISSWALD Intendance : Mme SERRE
---	---

Horaires de Ramassage Scolaire du Collège

	Menois (Place des Tilleuls)	Rouillerot (rue des Ormées)	Ecole Primaire (rue de l'Ecole)
Matin	8 h 22	8 h 30	8 h 32
Soir	17 h 40	17 h 32	17 h 30
Mercredi retour	12 h 40	12 h 32	12 h 30



Pour les élèves de moins de 21 ans, le Conseil Général prend en charge l'Abonnement Scolaire Réglementé (A.S.R). La demande d'A.S.R est établie sur un imprimé remis à l'élève par l'établissement scolaire.

TER Rouilly-Saint-Loup / Troyes

	LMMJV	Samedi	LMMJV	Samedi
Rouilly-Saint-Loup (Ecole)	7.12	7.18	13.42	14.07
Rouilly-Saint-Loup (Place des Tilleuls)	7.15	7.20	13.44	14.09
Saint-Julien-les-Villas	7.20	7.25	13.49	14.14
Troyes (Quennedey)	7.24	7.29	13.53	14.18
Troyes (Bd du 14 Juillet)	7.27	7.31	13.56	14.20
Troyes (Bd Victor Hugo)	7.29	7.33	14.01	14.22
Troyes (Gare)	7.32	7.36	14.05	14.25

TER Troyes / Rouilly-Saint-Loup

	LMMJV	Samedi	LMMJV	Samedi	LMMJV
Troyes (Gare)	12.00	12.30	17.25	18.15	19.02
Troyes (Bd Victor Hugo)	12.03	12.33	17.30	18.18	19.05
Troyes (Bd du 14 Juillet)	12.08	12.38	17.33	18.20	19.07
Troyes (Quennedey)	12.10	12.40	17.36	18.22	19.09
Saint-Julien-les-Villas	12.16	12.46	17.41	18.26	19.13
Rouilly-Saint-Loup (Place des Tilleuls)	12.21	12.51	17.46	18.31	19.18
Rouilly-Saint-Loup (Ecole)	12.23	12.53	17.48	18.33	19.20

Ligne routière Rouilly-Saint-Loup / Troyes

Rouilly-Saint-Loup (Ecole)	7.12	Organisateur : Conseil Général de l'Aube Bus des Courriers de l'Aube en période scolaire uniquement.
Troyes (Bd du 14 Juillet)	7.22	
Troyes (Beurnonville)	7.27	
Troyes (Gare)	7.30	

Mémento 2012

COMMUNE DE ROUILLY SAINT LOUP

Collecte des déchets Déchetteries





Collecte des Déchets

La collecte des Ordures Ménagères (O.M.) et des sacs de Tri est effectuée par le Syndicat Intercommunal des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient (S.I.E.D.M.T.O)

☎ 03.25.41.08.03

☎ 03.32.41.66.60

✉ Adresse mail : siedmto@orange.fr

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
O.M. + Tri						Samedi 2
O.M.	Vendredi 6	Vendredi 3	Vendredi 2			Vendredi 8
O.M. + TRI	Vendredi 13	Vendredi 10	Vendredi 9	Vendredi 6	Samedi 5	Vendredi 15
O.M.	Vendredi 20	Vendredi 17	Vendredi 16	Vendredi 13	Vendredi 11	Vendredi 22
O.M. + TRI	Vendredi 27	Vendredi 24	Vendredi 23	Vendredi 20	Samedi 19	Vendredi 29
O.M.			Vendredi 30	Vendredi 27	Vendredi 25	
	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
O.M. + TRI			Vendredi 7	Vendredi 5	Samedi 3	
O.M.	Vendredi 6	Vendredi 3	Vendredi 14	Vendredi 12	Vendredi 9	Vendredi 7
O.M. + TRI	Vendredi 13	Vendredi 10	Vendredi 21	Vendredi 19	Vendredi 16	Vendredi 14
O.M.	Vendredi 20	Vendredi 17	Vendredi 28	Vendredi 26	Vendredi 23	Vendredi 21
O.M. + TRI	Vendredi 27	Vendredi 24			Vendredi 30	Samedi 29
O.M.		Vendredi 31				

Déchetterie de Saint Julien les Villas

Fermeture hebdomadaire : le mardi	Horaires d'été (du 1 ^{er} Avril au 30 Septembre)	Horaires d'hiver (du 1 ^{er} Octobre au 31 Mars)
du lundi au vendredi	9 h à 12 h / 15 h à 19 h	9 h à 12 h / 14 h à 17 h 30
le samedi	9 h à 19 h	9 h à 17 h 30
le dimanche	10 h à 12 h30	

Déchetterie de Lusigny sur Barse

le lundi et le jeudi	9 h à 12 h	
le mercredi	été : 15 h à 18 h	
le samedi	été : 9 h à 12 h / 15 h à 18 h	hiver : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h

Etat Civil 2011-2012

COMMUNE DE ROUILLY SAINT LOUP

(Arrêté au 30 avril 2012)



Naissances

Melvine RADET 16 septembre 2011
Adam TORO 13 janvier 2012

Mariages

Sophie BILLEBAULT et Bruno IGIER 2 juillet 2011
Amélie HUMBERT et Cédric PONCET 2 juillet 2011
Anita MAROT et Gilbert LEMAIRE 16 mars 2012



Décès

Jean-Luc MANJARD 13 juin 2011



Nouveaux habitants

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les invite à se présenter à la mairie dès leur arrivée afin de faire connaissance et de faciliter leurs démarches administratives.

Victoria LAZZERINI et Benoît ROTHAN
Véronique GROSSIR
Delphine HAMEAU et Thibault ADAM
Magali MICHEL et Nicolas GRODARD
Sophie et Jean-Marc ROBERT
Estelle COESSENS et Arnaud FAGNON
Lucie et Stéphane POTEAU

11, rue de l'Ecole
9, bis rue des Grèves
26, rue des Orméés
1, rue de la Basse Commune
7, rue des Pâtures de Montceaux
10, rue de la Ferme de la Planche
10, rue de la Potence



Compte-Rendu des réunions du Conseil Municipal

Séance du 21 juin 2011

Commune : Décision Modificative 1

Conformément à l'article L 2122-21 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée considérant qu'elle a crédité le compte 1313-041 à la place du compte 1323-41,
DECIDE la modification suivante :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
cpte	intitulé	montant	cpte	intitulé	montant
1313-041		10755.00	1323-041		10755.00
Total dépenses		10755.00	Total recettes		10755.00

Commune : Décision Modificative 2

Considérant que les crédits ouverts au compte 1641 ne sont pas suffisants, l'assemblée décide d'inscrire les crédits nécessaires, ce qui entraîne la **décision modificative** suivante :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
cpte	intitulé	montant	cpte	intitulé	montant
1641	Capital emprunt	1.00	021	Virement section de fonctionnement	1.00
Total dépenses			Total recettes		

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
cpte	intitulé	montant	cpte	intitulé	montant
61522	Entretien bÂtiments	-1.00			
023	Virement section d'investissement	+1.00			
Total dépenses		1.00	Total recettes		1.00

Service des Eaux Décision Modificative 1

Conformément à l'article L 2122-21 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée considérant qu'elle a insuffisamment crédité l'amortissement des subventions reçues au budget du service des eaux **décide** la modification suivante :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
cpte	intitulé	montant	cpte	intitulé	montant
1391-040		+107	021	Virement section de fonctionnement	+107
Total dépenses		+107	Total recettes		+107

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
cpte	intitulé	montant	cpte	intitulé	montant
023	Virement à la section de fonctionnement	+107	777-042		+107
Total dépenses		+107	Total recettes		+107

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel technique et financier du service d'eau potable de la commune, pour l'année 2010, présenté par le Maire.

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le Maire expose en détail le projet de coopération intercommunale proposé par M. le Préfet de l'Aube ; il en ressort qu'un des objectifs est la réduction du nombre de Syndicats de communes et de Syndicats mixtes.

Le Maire rappelle qu'actuellement la commune fait partie de divers syndicats intercommunaux dont le fonctionnement ne pose aucun problème, et pour lesquels elle n'est pas favorable à un transfert à la Communauté de Communes ou au SDDEA, entre autres :

*Le SIVOS de Montaulin-Rouilly Saint-Loup-Ruvigny, de création récente (2008) et qui vient de se doter d'un complexe périscolaire moderne et fonctionnel.

*Le SIAHS, Syndicat d'Assainissement de la Haute-Seine, regroupant les communes de Clérey, Fresnoy-le-Château, Montaulin, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny, Verrières et qui risque d'être scindé par le projet de découpage.

La commune gère elle-même par affermage sa distribution d'eau potable.

D'autre part, le Maire rappelle que par sa délibération en date du 7 décembre 2010, le Conseil Municipal avait exprimé son refus d'adhérer à la Communauté de Communes Seine-Barse.

L'avenir des communes, sur le plan financier, reste incertain.

Où cet exposé, et compte-tenu de ses quatre raisons majeures, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de schéma.

Séance du 27 septembre 2011

Renouvellement des membres de l'AFR.

Le Maire expose que le mandat des membres composant l'association foncière de remembrement de ROUILLY-SAINT6LOUP est arrivé à expiration. Il convient donc de procéder au renouvellement des membres de cette association, sachant que le mandat des membres sortants peut être reconduit.

Le Maire rappelle que l'association est administrée par le Maire ou un conseiller municipal désigné par lui, un délégué de la D.D.T, de six propriétaires désignés pour six ans, pour moitié par le Conseil Municipal et pour moitié par la chambre d'agriculture, parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de reconduire dans leur fonction les trois membres sortants :

Messieurs CORDIER Michel, LACAILLE Pierre et ROGER Gilbert.

Tous les trois sont propriétaires (terre et bois), domiciliés à ROUILLY-SAINT-LOUP et leurs propriétés sont incluses dans le périmètre de remembrement.

D'autre part, le Conseil Municipal propose à la chambre d'agriculture :

MM LEBOEUF Bernard, ROGER Sylvain, propriétaires habitant la commune.

MM. DENIZOT Patrick et RENARD Thierry, propriétaires, habitant une commune extérieure.

Consultation pour assistance à maîtrise d'ouvrage

Le Maire expose que la commune de ROUILLY-SAINT-LOUP doit renégocier son contrat d'affermage du service public d'eau potable avant la fin 2012 ; dans ce cadre, il conviendrait de solliciter un cabinet conseil pour assister la commune dans cette démarche.

Le Conseil Municipal :

***Sollicite** l'assistance d'un cabinet conseil.

***Définit** la mission d'assistance et les prestations attendues.

***Charge** le Maire de mener à bien cette consultation et l'autorise à signer tout document y afférent.

Demande de petits travaux divers

*Ecoulement des eaux pluviales rue des Orméés.

*Voirie rue de la Gare.

*Divagation des chats rue des Grèves

*Implantation des bennes à verre.

Le Conseil étudie chacune de ses demandes et n'envisage aucune modification ou décision les concernant.

Limiteur de son

Le Conseil retient le devis de l'entreprise Bernard Electricité, concernant le remplacement des contacteurs de portes couplés au limiteur de son de la salle des fêtes, pour un montant de 595,73 € TTC.

Séance du 8 novembre 2011

Choix du maître d'ouvrage pour le renouvellement du contrat d'affermage d'eau potable

Le Maire expose que conformément à la délibération du Conseil Municipal du 27 septembre, il a procédé à une consultation pour l'assistance à maître d'ouvrage en vue du renouvellement du contrat d'affermage d'eau potable.

Les cabinets BERIM, ASPASIE et GLS ont été consultés et ont remis tous trois une proposition conforme à la mission d'assistance dont le détail des prestations avait été communiqué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

***Retient** l'offre de la société BERIM de Pantin, pour un montant de 13 605 € TTC.

***Charge** le Maire de signer tout document relatif à ce choix.

Modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute-Seine

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que dans la perspective de l'adhésion de la commune de Verrières à la Communauté d'Agglomération du Grand Troyes, le comité du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute-Seine s'est prononcé favorablement pour modifier ses statuts afin de pouvoir transférer son siège social situé actuellement en mairie de Verrières.

Monsieur le Maire fait part aussi aux conseillers municipaux que les délégués du syndicat ont profité de cette occasion pour proposer de retirer des compétences du Syndicat, celle relative à la maîtrise d'ouvrage déléguée d'assainissement pluvial pour les communes qui en feraient la demande, compétence qui n'est pas exercée par le Syndicat.

Après avoir donné lecture des dispositions de la délibération précitée, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la suite à réserver à ces propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ la proposition de modification de statuts formulée par le syndicat, à savoir :

*de transférer le siège social du Syndicat de la mairie de Verrières à la mairie de Rouilly-Saint-Loup

*de retirer des compétences du Syndicat, celle relative à la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'assainissement pluvial pour les communes qui en feraient la demande.

CHARGE monsieur le Maire de notifier cette délibération, visée par les services préfectoraux à Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute-Seine.

Taxe d'Aménagement

Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la Taxe Locale d'Équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

La commune ayant un Plan Local d'Urbanisme approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. La commune peut toutefois fixer librement dans le cadre des articles L. 331-14 et L. 332-15 un autre taux et dans le cadre de l'article L. 331-9 un certain nombre d'exonérations.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** :

*d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5%.

*d'exonérer totalement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

- 1° Les bâtiments à usage agricole.
- 2° Les bâtiments à usage commercial.
- 3° Les locaux à usage artisanal ou industriel.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans. Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

Commune : Décision Modificative 3

Considérant que les crédits ouverts au compte 739116 ne sont pas suffisants, l'assemblée décide d'inscrire les crédits nécessaires, ce qui entraîne la **décision modificative** suivante :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
cpte	intitulé	montant	cpte	intitulé	montant
61522	Entretien batiments	-1863			
739116	Reversement FNGIR	+1863			
Total dépenses		0	Total recettes		

Commune : Décision Modificative 4

Considérant que les crédits ouverts au CCAS de la commune ne sont pas suffisants, l'assemblée décide de verser une subvention exceptionnelle au CCAS, ce qui entraîne la **décision modificative** suivante :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
cpte	intitulé	montant	cpte	intitulé	montant
657362	Subvention CCAS	+50.00			
61522	Entretien de bâtiment	-50.00			
Total dépenses		0	Total recettes		

Séance du 7 février 2012

Affermage du service de distribution publique d'eau potable : avenant n°2

Le Maire expose que le contrat d'affermage du service de distribution d'eau potable, liant la commune à l'entreprise SAUR, arrive à échéance le 29 février 2012 ; la commune ayant décidé de déléguer de nouveau cette exploitation, une procédure est actuellement en cours. Cependant, afin d'as-

surer la continuité du service public, il conviendrait de prolonger le contrat actuel jusqu'au 31 décembre 2012.

Le Conseil Municipal **approuve** ce projet et **charge** le Maire de signer l'avenant n°2 au contrat, ainsi que tout autre document y afférant.

Renforcement du réseau public de distribution d'électricité rues de l'Ecole, de la Ferme de la Planche, de la Gare et Saint-Loup

Monsieur le Maire expose que la tempête de décembre 1999 a mis en évidence la fragilité du réseau public de distribution d'électricité notamment du réseau basse tension en fils nus. Sur le territoire communal, le réseau électrique basse tension comporte encore ce type de conducteurs.

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre du programme de sécurisation du réseau public de distribution d'électricité, le Syndicat Départemental d'Electricité de l'Aube (SDEA) auquel la commune adhère pourrait remplacer la totalité du réseau basse tension en fils nus (soit environ 1100m) par un réseau aérien en conducteurs isolés torsadés.

Le Conseil, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

***Demande** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par Monsieur le Maire.

***Adopte** l'avant-projet présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité.

Séance du 10 avril 2012

Comptes de gestion

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du Receveur Municipal pour l'année 2011, concernant la commune, le service des Eaux, et le Centre Communal d'Action Sociale.

Comptes administratifs 2011

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs 2011, comme résumés dans le tableau suivant :

	Commune	CCAS	S.Eaux
Clôture 2010	83 838.88	880.39	1 153.35
Recettes	406 327.36	4 066.66	3 680.15
Dépenses	310 756.07	5 025.89	4 806.37
Résultat	179 410.17	-78.84	27.13

Fonctionnement

	Commune	CCAS	S.Eaux
Investissement			
Clôture 2010	21 681.27		20 011.04
Recettes	59 932.18		4 182.03
Dépenses	87 033.41		136.34
Résultat	-5 419.96		24 056.73

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2011 de la façon suivante :

Commune :

*Affectation au R 1068 en investissement : 5 420 €

*Report de fonctionnement R 002 : 173 990 €

Service des Eaux :

*Affectation au R 1068 en investissement : 0 €

*Report de fonctionnement R 002 : 27.13 €

Taux d'imposition

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition 2012 comme résumé dans le tableau suivant :

Bases 2011	Taux 2011	Bases 2012	Variation taux	Taux 2012	Produit 2012
452 849	26.01	469 200	0%	26.01	122 039
266 853	24.69	283 000	0%	24.69	69 873
52 686	19.50	53 600	0%	19.50	10 452
162 870	23.46	168 600	0%	23.46	39 554
				Produit :	241 918

Espaces verts

Le Conseil retient l'offre de l'ESAT de Menois pour l'entretien annuel des espaces verts, pour une somme de 8 619 € TTC.

Eclairage public

M. le Maire expose que la loi Grenelle 2 a prévu de nouvelles dispositions pour prévenir les dommages aux ouvrages souterrains :

*Mise en place d'un guichet unique des réseaux,

*Evolution de la réglementation qui précise les mesures de prévention nécessaires à la préservation

des réseaux,

*Renforcement de la compétence des acteurs directement concernés par ces enjeux de sécurité.
Le Conseil Municipal demande au SDEA de prendre en charge les nouvelles obligations réglementaires qui pèsent sur les communes en tant qu'exploitant du réseau d'éclairage public.
Le Conseil Municipal s'engage à verser au SDEA une contribution à ce service, sur présentation d'un décompte établi dans les conditions de la délibération n°8 du 16 mars 2012 du bureau du SDEA.

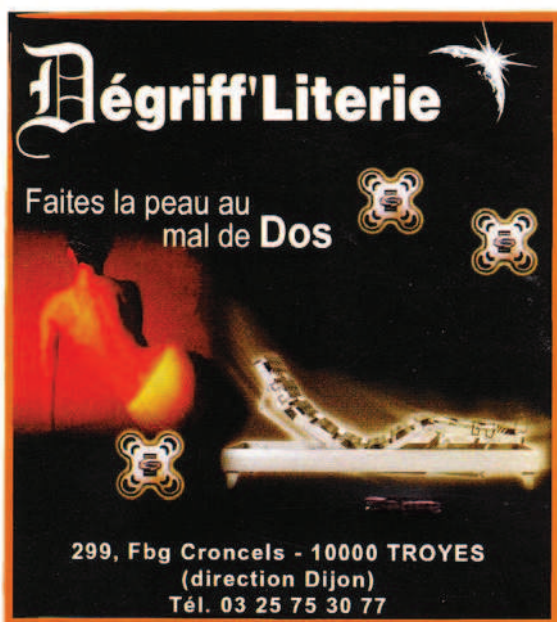
Distribution de l'eau

Le Maire expose au conseil le rapport en vue du recours à la délégation de service public pour la gestion de la production et de la distribution d'eau potable sur la commune.
Il est rappelé que la commune a délégué en 2000, la gestion de son service de distribution d'eau potable à la société SAUR, par un contrat qui prendra fin le 31/12/2012.
Le rapport présente les enjeux, avantages et inconvénients des différents modes de gestion possible.
Le Conseil Municipal retient la proposition de recourir à l'affermage et fixe les principaux éléments du contrat envisagé.

Indemnités du Receveur Municipal

Le Conseil Municipal, décide :

- *de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil.
- *d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an.
- *que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 octobre 1983 précité et sera attribué à M. MARQUE Vincent.
- *de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires dans sa totalité.



En route
TOUTE L'AVANT

Prix Entreprises & Environnement
Marché national de 2011 dans la catégorie «Travaux publics et infrastructures pour le Développement durable»

EAQ
100% TRAVAIL LOCAL

EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST
PROFIL TP

Innovation, recherche, compétences et sécurité

EIFFAGE met en œuvre tout son savoir-faire pour construire l'avenir avec vous, tout en respectant l'environnement

Autoroutes, routes, voiries urbaines, communales, plates-formes industrielles, terrains sportifs, assainissement, réseaux secs et humides, forage...

PROFIL TP complète le groupe par ses compétences en terrassement

EIFFAGE TROYES 1 rue William et Catherine Booth - BP 2051 10010 Troyes cedex Tél. : 03 25 76 24 24 Fax : 03 25 80 61 08	EIFFAGE CHAUMONT Z.I. de la Dame Huguenotte BP 76 - 52003 CHAUMONT cedex Tél. : 03 25 03 23 93 Fax : 03 25 32 68 90	PROFIL TP ZAC de l'Ecluse des Marots 10800 SAINT THIBAUT Tél. : 03 25 70 77 83 Fax : 03 25 46 52 13
---	--	--

LE FILM DE L'ANNEE 2011-2012

Les Aînés au Pays des Délices

17
AVRIL
2011



Bonne humeur à toutes les tables

La date du 17 avril avait certainement été bien choisie pour le repas de aînés de la commune de Rouilly-Saint-Loup car bon nombre d'entre eux avaient répondu présents.

C'est donc une soixantaine de convives, mêlant anciens de la commune et Conseillers Municipaux qui se sont retrouvés le dimanche midi dans la salle Saint-Loup.

Jean-Pierre Marty a souhaité la bienvenue à tous en se réjouissant de la présence d'un si grand nombre d'aînés mais en regret-

tant toutefois la disparition récente d'un habitué de cette manifestation.

Chacun a alors pu lever son verre avant de déguster une succession de plats, tous plus succulents les uns que les autres.

17
AVRIL
2011

Sauvetage au Château d'Eau

Chaque mois, les pompiers de Rouilly-Saint-Loup participent à une manœuvre afin de réactualiser leurs acquis dans les domaines de l'incendie, du secourisme ou encore du travail en hauteur. La manœuvre du dimanche 17 avril a réuni les pompiers de Rouilly-Saint-Loup et ceux de Saint-Julien-les-Villas.

Le scénario avait été concocté par le Caporal Ludovic Roger et l'Equipe Pédagogique du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Saint-Julien-les-Villas. Au programme, la simulation d'un accident du travail dans la tour du château d'eau. Un ouvrier, à la suite de l'inhalation d'une forte dose de chlore, y est retrouvé inconscient.

Les hommes du Centre de Première Intervention (CPI) de Rouilly-Saint-Loup, arrivés les premiers sur les lieux, ont immédiatement sécurisé le périmètre de l'intervention et ont relevé les premiers éléments auprès d'un témoin.

Un Véhicule de Première Intervention (VPI) de Saint-Julien-les-Villas est alors arrivé en appui avec du matériel et des hommes qui se sont chargés d'effectuer la reconnaissance et le sauvetage de la victime.

Une fois la victime secourue et mise en sécurité, une seconde équipe l'a réceptionnée afin de lui pratiquer les premiers gestes de secours.

Il était temps alors de passer au débriefing pour analyser les points positifs et négatifs de cette opération. Les chefs des deux centres de secours ont dégagé quelques points à travailler à nouveau avant d'exprimer d'un commun accord, toute leur satisfaction au regard de la réussite de cette nouvelle manœuvre.



Descente périlleuse de la victime

8
MAI
2011

Championnat de l'Aube Amateurs au C.E.T

Effervescence toute particulière le dimanche 8 mai aux Sabots D'or, le Centre Equestre de Menois qui organisait, le Championnat Départemental Amateurs de l'Aube.

Soixante-huit cavaliers aubois et des départements limitrophes avaient fait le déplacement pour participer à cette manifestation. Toutes les épreuves, à l'exception de l'Amateur Grand Prix, se sont déroulées sur deux manches.

Deux cavalières de Menois, Justine Maerte et Emmanuelle Gallopin se sont classées respectivement cinquième dans l'épreuve 2 Amateurs 3 grand prix et deuxième dans l'épreuve 4 amateurs 1 grand prix.

La 2^{ème} place pour Emmanuelle Gallopin du Centre Equestre de Menois dans l'épreuve 4- Amateurs 1 Grand Prix



Vide-Greniers en Demi-Teinte

15
MAI
2011



Est-ce la multiplicité des vide-greniers du dimanche 15 mai ou la météo très changeante qui a retenu le chineur ? Toujours est-il que le vide-greniers de Menois n'a pas connu l'affluence habituelle.

Pourtant, les exposants étaient bien au rendez-vous de bonne heure, bien décidés à se débarrasser de tous leurs objets hétéroclites.

Mais ils ont vite dû se rendre à l'évidence qu'entre deux averses, les badauds étaient moins nombreux que les autres années.

Tout le monde s'est consolé avec l'ambiance bon enfant qui a régné toute la journée dans les rues de Menois.



22
MAI
2011

Les Cavalières de Menois à l'Honneur

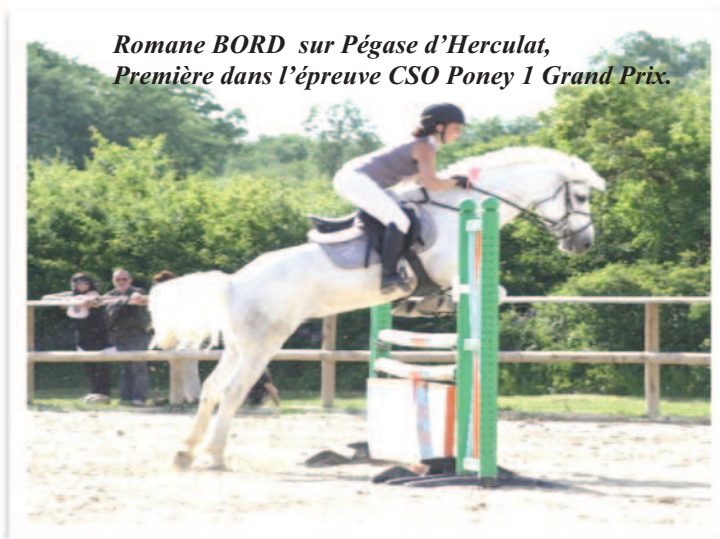
Nouvelle effervescence au Centre Equestre de Menois « les Sabots d'Or » qui accueillait le 26 mai le Championnat Départemental club concours.

Cinq épreuves club référencées « Championnat Départemental » et 13 épreuves Club se sont déroulées tout au long de cette journée sous les yeux intéressés de très nombreux visiteurs venus sur le site pour applaudir les performances des compétiteurs qui s'étaient inscrits en nombre.

Les cavaliers du Centre Equestre de Menois ont dignement représenté leur club organisateur en prenant la tête de 7 épreuves en concours club et en remportant l'épreuve club 3 grand prix comptant pour le Championnat Départemental.

Ces résultats étaient de bon augure à quelques semaines des championnats de France organisés en juillet à Lamotte Beuvron où les cavaliers du Centre Equestre de Menois « les Sabots d'Or », brillamment qualifiés, étaient présents.

CSO Club 3 Grand Prix Chp Dpt : 1^{ère} Marie-Sophie Barre du Centre Equestre de Menois sur Pistache -CSO Pony A1 Vitesse : 1^{ère} Manon Féral du Centre Equestre de Menois sur Obby- CSO Pony 5 Vitesse : 1^{ère} Manon Féral du Centre Equestre de Menois sur Nuage- CSO Pony 4 Vitesse : 1^{ère} Camille Vulcain du Centre Equestre de Menois sur Quelly du Libaire 2^{ème} Sandrine De Bruin du Centre Equestre de Menois sur Nuage- CSO Pony 4 Vitesse : LisaVictoria Raoudy CSO du Centre Equestre de Menois sur Raiyling- CSO Pony 3 Grand Prix 2^{ème} Coralie Guenin du Centre Equestre de Menois sur Pourquoi pas Lagesse- CSO Pony 2 Grand Prix : 1^{ère} Mélanie Wieshof du Centre Equestre de Menois sur Orderic Péguignon- 2^{ème} Laure Gloton du Centre Equestre de Menois sur Twix- CSO Pony 1 Grand Prix : 1^{ère} Romane Bord du Centre Equestre de Menois sur Pégase d'Herculat- CSO Ponam D Elite Grand Prix : 1^{ère} Justine Maerte du Centre Equestre de Menois sur Ninky du Coudray.



Du Renfort chez les Pompiers

28
MAI
2011

Benoît Champion et Laureen Roger



Après les départs à la retraite de deux de ses membres et d'autres départs pour convenance personnelle, la compagnie des Sapeurs Pompiers de Rouilly-Saint-Loup s'est trouvée réduite à la portion congrue.

Les appels aux volontaires de la commune n'ont pas connu le succès escompté mais c'est avec un réel plaisir que la compagnie a accueilli en son sein deux nouvelles recrues en la personne de Benoît CHAMPION arrivé fin 2009 et de Laureen ROGER arrivée fin 2010.

Souhaitons-leur la bienvenue et espérons que ces arrivées feront des émules.

30
MAI
2011

Des Tilleuls Abattus pour la Sécurité

Pour mettre fin aux désagrémentés liés aux fils électriques pris dans les arbres, ERDF propose aux collectivités un nouveau service qui consiste à élaguer les arbres facteurs de risque et, lorsque cela ne suffit pas à les retirer.

C'est ce qui a été fait avec les tilleuls d'un des côtés de la rue Saint-Loup. Les souches, laissées sur place ont été détruites par la suite en même temps que l'élagage des tilleuls de l'autre côté de la rue.



Superbe Fête Scolaire !

25
JUN
2011



La cour de l'école de Rouilly-Saint-Loup paraissait bien trop petite samedi 25 juin pour accueillir toute la foule venue applaudir les acteurs de la fête du Regroupement Pédagogique Montaulin, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny.

Il faut dire que cette fête est attendue chaque année comme l'événement à ne manquer sous aucun prétexte et cette fois encore, les spectateurs n'ont pas été déçus.

Chants et danses ont enchanté un public conquis d'avance mais curieux de voir ce que les 172 élèves des sept classes du RPI leur avaient réservé comme surprise.

La bonne humeur était de mise et le retour à point nommé du beau temps a forcément contribué à cette ambiance bon enfant.



30
JUN
2011

Les Elèves de Daudes Font le Cirque

Ce n'était pas encore tout à fait les vacances pour les enfants des deux classes de l'école de Daudes qui se sont retrouvés jeudi 30 juin à la salle des fêtes de Rouilly-Saint-Loup.

En effet, les élèves de grande section de maternelle d'Emmanuelle Moulet et les CE1-CE2 d'Isabelle Robert donnaient une représentation de cirque.

Durant toute l'année scolaire, aidées par Choupette qui leur a enseigné les bases, les



deux classes, à force de répétitions, ont conduit le projet de monter un spectacle complet de numéros de cirque.

Lorsque le jour J est arrivé, l'émotion chez chacun était perceptible et ce n'est pas sans une certaine aisance que les numéros d'acrobatie, de jonglage et même de magie ont été exécutés sous l'œil bienveillant des parents venus très nombreux pour les applaudir.



Le 14 Juillet Retrouvé !

14
JUILLET
2011

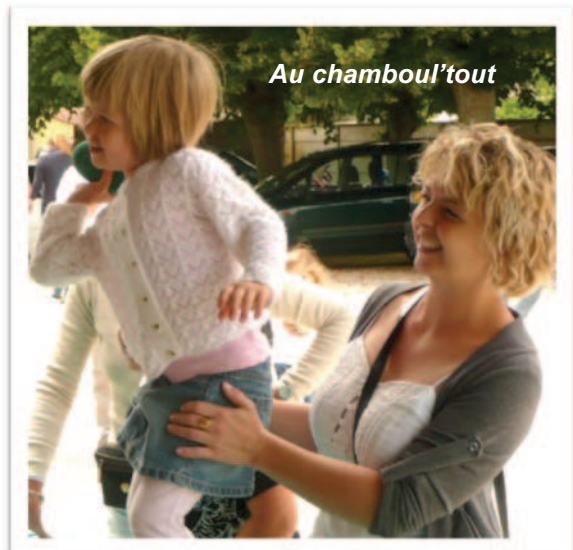
Les caprices de la météo pour les festivités du 14 juillet avaient causé, ces deux dernières années, bien du souci aux organisateurs qui avaient dû annuler tout ou partie de la fête prévue.

Cette fois-ci, rien n'est venu contrarier le déroulement du programme établi par la municipalité.

Tout avait bien commencé le soir du 13 par une retraite aux flambeaux qui a réuni de nombreux enfants. La soirée s'est poursuivie par un feu d'artifice quelque peu original, avant que les danseurs ne puissent donner libre cours à leur envie de bouger à l'occasion du traditionnel bal.

Dans l'après-midi du 14, les fidèles se sont tous déplacés pour partager un moment de bonne humeur en participant à des jeux tels que le trampoline, le château gonflable, la pêche à la ligne ou encore le chamboul'tout pour les enfants, alors que les adultes planchaient sur des jeux plus « intellectuels ».

Au moment de se quitter, chacun s'est accordé à dire qu'il avait passé un bon moment de convivialité.



Les Cox Animent le Parc

16-17
JUILLET
2011

Les 16 et 17 juillet, le parc de Menois a été envahi par les « Coccinelles » à l'occasion du cinquième meeting organisé par Cox Avenue. Au programme, de nombreuses animations parmi lesquelles un rallye touristique, un concours de sono, un trial tout-terrain et des surprises pour fêter le vingtième anniversaire de l'association. Un public nombreux a fait le déplacement.



5
SEPTEMBRE
2011

La Rentrée à l'École Primaire

C'est avec un plaisir non dissimulé que les enfants ont repris le chemin de l'école de Rouilly-Saint-Loup. La rentrée s'est déroulée en douceur pour les enfants comme pour les enseignants.

12 CM₁ et 15 CM₂ composent la classe de Jean-Marie Castex ;

17 CE₂ et 8 CM₁ ont rejoint l'autre classe dirigée, cette année, par Sonia Dulout qui remplace depuis la rentrée Line Cotte partie dans une école d'application de Sainte-Savine. Line Cotte était en poste à Rouilly depuis dix ans et



Line Cotte entourée par ses élèves



elle a, l'an dernier, réussi avec brio le concours pour devenir maître-formateur.

En clair, elle accompagnera les nouveaux enseignants dans l'apprentissage du métier. C'est pour cette raison qu'elle a été contrainte de changer de poste. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Sainte-Barbe Sous le Signe de l'Optimisme

3
DECEMBRE
2011

C'est dans la salle Saint-Loup que s'étaient donné rendez-vous le samedi 3 décembre les pompiers de Rouilly-Saint-Loup pour fêter comme il se doit, la traditionnelle Sainte Barbe.

Le caporal et chef de corps Ludovic Roger a tout d'abord pris la parole rendre un hommage aux collègues disparus cette année. et en particulier à Jean-Luc Manjard.

Il a ensuite dressé un bilan de l'année écoulée. Ce sont plus de 40 interventions qui ont été réalisées contre 17 l'année précédente, l'essentiel des sorties ayant été consacrées aux destructions d'insectes.



Il a félicité les pompiers de la compagnie pour leur disponibilité et leur efficacité lors de chaque intervention.

Il a tenu à souligner, outre le soutien matériel et financier, la parfaite collaboration avec l'équipe municipale.

Il a ensuite adressé ses remerciements au Major Jotte, représentant le Centre d'Incendie et de Secours de St Julien les Villas et le Service Départemental d'incendie et de Secours de l'Aube, pour les manœuvres communes.

L'arrivée d'un nouveau pompier, Antonio Carneiro a été annoncée comme imminente. Il va renforcer une équipe toujours à la recherche de nouveaux effectifs.

15
DECEMBRE
2011

Des Erables Remplacent les Tilleuls

En accord avec la convention signée au mois d'avril entre ERDF et la mairie de Rouilly-Saint-Loup, la première étape, qui consistait à abattre les tilleuls gênant le bon fonctionnement de la ligne électrique, avait été réalisée au mois de juin.

Afin de finaliser cette convention, Monsieur Morvan, interlocuteur privilégié d'ERDF et Jean-Pierre Marty, avaient convenu d'un nouveau rendez-vous pour mener à bien la deuxième étape qui consistait, en remplacement des tilleuls, à replanter d'autres essences pour assurer la biodiversité.

ERDF, avec ces réimplantations réalisées sur le territoire de la commune tenait ainsi à contribuer à la préservation de l'environnement.

C'est maintenant chose faite avec la plantation d'érables dans la partie arrière de la cour de l'école primaire, ainsi que sur le site qui se trouve autour des anciens courts de tennis.



19
DECEMBRE
2011

Les Petits Lupirulliens Gâtés !

Tous les enfants savent qu'il n'a pas une seule minute à lui en cette période de fêtes et ce n'est pas sans une certaine fierté que les petits lupirulliens ont vu débarquer le Père Noël dans la salle des fêtes avec une montagne de cadeaux le dimanche 18 décembre.

Le goûter offert auparavant par la municipalité n'avait fait que retarder son arrivée et grandir l'impatience chez les petits.



Sur les genoux du Père Noël...

Gâteaux et boissons ont été vite avalés pour laisser tout le temps au Père Noël de dérouler sa liste d'enfants et de distribuer, avec force bisous pour les plus téméraires, tous les jouets qu'il avait préparés consciencieusement.

Ne restait plus alors que la séance de photos souvenirs avant de laisser repartir le généreux Père Noël vers d'autres destinations.

Les Anciens Partagent La Galette

22
JANVIER
2012

Comme tous les ans à pareille époque, la municipalité de Rouilly-Saint-Loup réunit les anciens de la commune autour d'une galette.

La tradition a encore été respectée cette année même si l'on pouvait déplorer, comme l'a souligné Jean-Pierre Marty dans son discours d'accueil, un petit manque de participation.

Toujours est-il que les personnes présentes dans la salle des fêtes ce dimanche n'ont pas regretté ce moment de convivialité pendant lequel elles ont pu échanger tout en faisant attention de ne pas croquer trop violemment la fève.



SOUVENIRS D'ÉCOLE

Année Scolaire 1991-1992



Classe de CM1-CM2 de Jean-Marie Castex

De gauche à droite :

Premier rang :

Aurore DIDELOT Maxime MUNIER Valérie PREVOST Cyril PICHENEY Amélie VIARD
Julien DAVENE

Deuxième rang :

Julien LOTZ Damien BESSON Julien BARRAULT Christopher ETIENNE Thomas GYORGY
Anthony BUONANNO

Troisième rang :

Rudy ZAMPOL Aurélie FALCO Nicolas ZIVIC Laëtitia VINCENT Laëtitia ROGER
Sébastien BILLOTTET Cynthia MENET

L'ADMR des Aumont (La référence du service à la personne) est une Association de service à domicile à but non lucratif. Elle intervient dans votre village.

Son siège administratif est basé à Verrières au 1 bis rue des Abeilles et les horaires des permanences sont les suivants :

Mardi de 09 H 00 à 12 H 00

Vendredi de 14 H 00 à 17 H 00

Vous pouvez nous joindre ou laisser un message par téléphone au **03 25 43 90 22** ou par Internet à l'adresse suivante admr.aumont@orange.fr

En dehors des permanences sur les portables :

06 71 25 92 86 ou **06 71 25 17 30**

SERVICES TOUS PUBLICS

Si vous souhaitez trouver quelqu'un pour faire votre ménage ou votre repassage, notre association met à votre disposition, sans conditions particulières les services suivants :

Ménage - repassage

Ce service peut être régulier ou ponctuel.

Garde d'enfants à domicile

Garde de vos enfants avant ou après l'école - Accompagnement trajet école - Repas - Aide aux devoirs

Si vous utilisez ce service et si un de vos enfants a moins de 6 ans, vous pouvez bénéficier d'une allocation de la CAF, Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) avec un minimum de 16 heures par mois.

Notre personnel est spécialement formé à la petite enfance.

En utilisant tous les services de l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50 % des sommes payées dans la limite de la législation en vigueur.

L'ADMR accepte le CESU préfinancé en règlement des prestations.

En cas de besoin ou si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter les responsables de l'Association (voir numéro ci-dessus).

SERVICES PERSONNES FRAGILISEES

Accompagnement transport

Le personnel vous conduit et vous aide pour faire vos courses ou vous accompagne à vos rendez-vous (médecin, kinésithérapeute, ...) et peut vous assister le temps de la consultation.

Etre conduit et accompagné là où vous le souhaitez vous donne la liberté de mener une vie sociale normale.

Services dédiés aux personnes fragilisées

Aide aux personnes âgées (aide à la toilette, repas, ménage, entretien du linge, ...)

Aide aux personnes handicapées

Aide aux familles (maladie ou accident d'un des parents ou d'un enfant, maternité, hospitalisation)

Notre personnel suit régulièrement des formations afin de vous assurer un service de qualité et l'une de leur mission est de vous permettre de garder le maximum d'autonomie.

Ce sont des personnes de confiance encadrées par les responsables de l'Association.

Nos services fonctionnent 7 jours sur 7. Si votre aide à domicile habituelle est absente, la prestation sera assurée par une remplaçante.

Les personnes retraitées ou handicapées peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle par le Conseil Général (APA, PCH) ou par leur caisse de retraite. Le solde restant à leur charge est également déductible des impôts.



VUES DU CHÂTEAU D'EAU

L'Eglise Saint-Donat



Rue des Grèves
et au loin le château
de Menois



« Les Vallées »



Rue des Plantes



**GARAGE
DANIEL VIARD**



Agent
RENAULT

Réparations et entretien toutes marques
DÉPANNAGE - REMORQUAGE 24 h./24

11, rue des Grèves - 10800 ROUILLY SAINT LOUP
☎ **03 25 41 59 13** - Fax 03 25 41 40 33
SIRET 335 096 251 00012 — APE 501 Z



Le vélo au coeur de la ville !

**Location et vente
Vélos nouvelle génération**

City Bikes - 4 rue Moulin le Roi - 10 800 St Julien les Villas
03 25 74 16 90 - city.bikes@orange.fr
Siret : 331 155 283 00020



**MAÇONNERIE
GÉNÉRALE**

23, rue Saint-Loup - 10800 Rouilly-St-Loup

Tél. 03 25 41 54 45
Fax : 03 25 80 89 15

E-mail : carlac.constructions@orange.fr



**TAXI DE
ROUILLY ST LOUP**

06 27 39 58 14

Commune de rattachement
ROUILLY SAINT LOUP
Siret : 495 185 837 00012

- Transports de malade assis
- Hôpitaux, radiothérapie, dialyses, consultations cliniques, rééducations toutes distances, etc...
- Navettes aéroports sur RDV
- Déplacements professionnels ou particuliers

51, rue des Ormées - 10800 ROUILLY SAINT LOUP

 Ent. **Chauvin
Fabien**

MENUISIER PLAQUISTE

**plâtrerie, isolation, faux plafonds
aménagement de combles, rénovations**

7 rue des Clausets - 10800 ROUILLY ST LOUP
Tél. 03.25.81.66.04 - Port. 06.18.36.62.20
RCS TROYES 503 315 483 - APE 4332A

S.A.R.L. COURTALON-DI MALTA

M. DI MALTA Jean-Marie

COUVERTURE, ZINGUERIE, RESTAURATION ET ENTRETIEN

4 RUE JACQUARD

Téléphone :
03.25.78.34.26

10600 LA CHAPELLE ST LUC

FAX :
03.25.78.34.28

*Les encarts publicitaires qui paraissent dans le Lupirullien sont ouverts à tous.
L'insertion est gratuite la première année, payante les suivantes.
Pour les tarifs des différents formats, prière de contacter la Mairie
au 03.25.41.58.39.*